LEXIQUE

Achats – Enregistrés en charges au compte de résultat, les achats peuvent être constitués d'achats de marchandises vendues en l'état, d'achats de matières premières à transformer, d'achats de fournitures de bureau.

Actif – Ensemble de tous les éléments composant le patrimoine de l'entreprise; on distingue l'actif immobilisé (investissement, locaux, matériel et équipement) et l'actif circulant (stocks, créances sur les clients, disponibilités).

Actif circulant – Il se compose principalement des stocks, des différentes créances (créances clients, créances sur le Trésor) et des disponibilités (compte banque et compte caisse).

Actif immobilisé – Actif regroupant les immobilisations corporelles, incorporelles et financières.

Actif net – Il correspond à la différence entre l'actif global de l'entreprise et son passif exigible; il s'agit des capitaux propres après affectation des résultats.

Action – Le capital social d'une société est divisé en actions. L'actionnaire est propriétaire de la société; il a le droit de participer aux assemblées générales de la société. Dans le cas où celle-ci dégage des bénéfices, l'actionnaire peut se voir distribuer une partie des résultats (dividendes).

Actualisation – Technique permettant de valoriser aujourd'hui, selon un taux d'actualisation, un montant qui sera encaissé ou décaissé dans le futur: ainsi actualisé, un montant de 10000 € payable dans 3 ans au taux de 5 % correspond au calcul de la somme d'aujourd'hui, placée à 5 % selon la méthode des intérêts composés et permettant d'obtenir dans 3 ans le montant de 10000 €:

 $\underline{10000}$ = 8638 € 1,05 x 1,05 x 1,05

Agios – Montants perçus par la banque sur certains crédits accordés (par exemple, sur le découvert bancaire), les agios comprennent l'intérêt, les commissions (commission de mouvement, commission du plus fort découvert...), des frais et taxes.

Amortissement – Constatation comptable de la perte de valeur d'un bien immobilisé en raison de son usure ou de son obsolescence. On distingue la méthode des amortissements linéaires et celle des amortissements dégressifs.

Amortissement financier – Le remboursement d'un emprunt se fait généralement en plusieurs tranches. Dans le cas d'un plan de remboursement de l'emprunt à annuités constantes, l'annuité calculée comprend une part de remboursement et une part d'intérêts; les intérêts sont considérés comme une charge financière de l'exercice.

Analyse financière – Son objectif est d'élaborer un diagnostic sur la situation de l'entreprise, d'une part à partir de ses documents comptables, d'autre part après une étude plus approfondie de son environnement économique.

Annexe – Ensemble de documents prévus par le Plan comptable; les principaux documents de l'annexe complètent l'information indiquée dans les deux documents de synthèse que sont le bilan et le compte de résultat. La présentation de l'annexe ne fait pas l'objet d'une normalisation.

Augmentation de capital – Émission de nouvelles actions à un prix correspondant à la valeur des actions existantes.

Autofinancement – Ressources financières émanant de l'activité de l'entreprise et conservées par celleci. L'autofinancement permet de procéder à des investissements qui contribueront à améliorer la compétitivité de l'entreprise.

Balance générale ou balance des comptes – Tableau comptable ré-

capitulatif de l'ensemble des comptes de l'entreprise.

Besoin en fonds de roulement (BFR) – Besoin financier lié à l'activité courante de l'entreprise, il correspond à la différence entre les actifs d'exploitation (stocks, créances clients, autres créances d'exploitation) et les passifs d'exploitation (avances et acomptes reçus sur commandes, dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales, autres dettes d'exploitation).

Bénéfice – Excédent des produits de l'exercice sur les charges de ce même exercice.

Bilan – État comptable établi à une date donnée, qui présente les ressources dont l'entreprise dispose (éléments de l'actif) et l'origine de ces ressources (éléments du passif).

Billet à ordre – Voir *Effet de commerce*.

Business plan ou plan d'entreprise – Document relatif au projet de développement d'une entreprise sur une période de trois à cinq ans; il se compose de deux grandes parties: données de présentation de l'entreprise et prévisions financières (comptes de résultat prévisionnels, plan de financement, prévisions de trésorerie, bilans prévisionnels).

Capacité d'autofinancement – Pour un exercice donné, ensemble des ressources financières générées par l'activité de l'entreprise, qui correspond à la somme du résultat net et de la dotation de l'exercice aux amortissements et aux provisions. **Capital social** – Fonds mis à la disposition d'une entreprise par les actionnaires.

Capitalisation – Opération consistant à intégrer les intérêts au capital emprunté.

Capitaux permanents – Regroupement de plusieurs postes du passif du bilan: les capitaux propres et les dettes à plus d'un an.

Capitaux propres – Regroupement de plusieurs éléments du passif du bilan: le capital social, les réserves et le résultat de l'exercice.

Centres et associations de gestion agréés (CGA) – Associations créées par des organisations professionnelles, des experts-comptables, les chambres de commerce et d'industrie et les chambres des métiers. Ils délivrent à leurs adhérents (commerçants ou artisans) une attestation leur permettant de bénéficier d'un abattement de 20 % sur leur bénéfice imposable. Certains centres de gestion agréés sont habilités à tenir la comptabilité de leurs adhérents.

Charges – Elles comprennent tous les postes venant diminuer le résultat. On distingue les charges dites d'exploitation relatives à l'activité de l'entreprise (achats, charges externes, impôts et taxes, charges de personnel, dotations aux amortissements et provisions), les charges financières (intérêts, pertes de change...), les charges exceptionnelles (pénalités, amendes...), la participation des sala-

riés au fruit de l'expansion ou au résultat de l'entreprise, et l'impôt sur les bénéfices

Charges à payer – Il s'agit de charges connues de manière certaine à la fin de l'exercice mais pour lesquelles l'entreprise n'a pas encore reçu la pièce comptable (par exemple, des marchandises reçues en fin d'exercice dont les factures ne sont pas encore arrivées).

Charges exceptionnelles – Ce sont des charges qui ont lieu en dehors de la gestion courante de l'entreprise.

Charges d'exploitation – Il s'agit des achats de marchandises, des achats de matières premières et consommables, d'autres achats et charges externes (téléphone...), des impôts et taxes (taxe professionnelle...), des charges de personnel (salaires et charges sociales: URSSAF, ASSEDIC, retraites) et des dotations aux amortissements et aux provisions.

Charges financières – Il s'agit principalement des intérêts sur les crédits ou les emprunts de l'entreprise.

Chiffre d'affaires – Montant total des ventes de marchandises et de la production de biens et services de l'entreprise.

Classes de comptes – Le Plan comptable général regroupe les différents comptes en sept rubriques ou classes; on distingue les classes suivantes:

- Classe 1: comptes de capitaux (capital, réserves, emprunts...).
- Classe 2: immobilisations.

- Classe 3: comptes de stocks.
- Classe 4: comptes de tiers (fournisseurs, clients, personnel, Sécurité sociale, Trésor public...).
- Classe 5: comptes financiers (banques, caisse).
- Classe 6: comptes de charges (achats, services extérieurs, impôts et taxes, rémunération du personnel, charges de Sécurité sociale et de prévoyance, charges financières, impôts sur les bénéfices).
- Classe 7: comptes de produits (ventes).

Clients – Les différents clients de l'entreprise sont enregistrés sur un compte qui fait partie de la balance client; lorsque la facture a été adressée au client, ce dernier est débité du montant de la facture toutes taxes. Le montant des factures non encore réglées est appelé créances clients et celles-ci constituent un élément de l'actif circulant de l'entreprise.

Commandes – La liste des commandes en carnet ne constitue pas à proprement parler un élément de comptabilité, mais seulement un indicateur de l'activité future de l'entreprise et un gage pour l'avenir de celle-ci.

Commissaire aux comptes – Professionnel des comptes, la plupart du temps expert-comptable, il est nommé par le ministre de la Justice et prête serment. Son rôle est de vérifier la régularité des comptes annuels de l'entreprise. En cas de dysfonctionnement, il peut avertir le procureur de la République.

Comptabilité – Selon le Plan comptable général 1999, la comptabilité est un système d'organisation de l'information financière permettant de saisir, classer et enregistrer des données de base chiffrées et de présenter des états reflétant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise à la date de clôture.

Compte – Tableau à deux colonnes qui comporte par convention le débit (ressource) à gauche et le crédit (emploi) à droite.

Compte courant – Compte d'un associé qui laisse des fonds à la disposition de l'entreprise.

Compte de résultat – Document comptable qui récapitule l'ensemble des charges et des produits de l'entre-prise pendant une période donnée sans tenir compte de leur date de paiement ou de règlement; le solde des charges et des produits constitue le résultat qui peut être soit un bénéfice soit une perte.

Conditions bancaires – Ensemble des différentes conditions facturées par les banques: taux d'intérêt, agios, commissions et frais divers, jours de valeur (décalage entre le moment où une opération a lieu à la banque et son enregistrement comptable sur le compte du client).

Créances clients – Sommes dues par les clients de l'entreprise; elles sont situées à l'actif du bilan en comptes clients et effets à recevoir.

Crédit – Ce mot issu du latin (credere: croire, avoir confiance) a plusieurs sens: en finance, obtenir un crédit auprès de sa banque, c'est recevoir des fonds qui seront remboursés à terme moyennant le paiement d'intérêts; en comptabilité, le crédit d'un compte, c'est la partie droite de celui-ci.

Crédit bail – Opération consistant pour une entreprise à prendre en location un matériel, un équipement ou un local avec la possibilité d'acquérir en fin de contrat l'immobilisation moyennant le versement d'une somme prédéterminée dans le contrat.

Crédit client – Il correspond aux éléments suivants:

- montant des factures dues par les clients;
- effets à recevoir;
- effets remis à l'escompte et non échus

Crédit fournisseur – Il comprend les dettes aux fournisseurs (achats taxes comprises) et les effets à payer.

Dailly (loi) – La loi du 2 janvier 1981 permet aux entreprises dont les clients sont considérés comme solvables de céder leurs créances clients en remettant un bordereau à leur banque et d'obtenir en échange le crédit jusqu'à l'échéance. Les banques font un usage relativement restrictif de ce mode de crédit à court terme compte tenu des risques (risque de présentation de mêmes créances à plusieurs banques différentes).

Débit – Le mot vient du latin (*debere*: devoir). Les montants dus par les

clients sont mis au débit du compte clients (traditionnellement, à gauche du compte).

Dépréciation – La diminution de la valeur d'un élément de l'actif peut être constatée par la constitution de provision; les provisions pour dépréciation peuvent être constituées pour différents éléments de l'actif de l'entreprise: immobilisations, stocks, clients, comptes financiers.

Découvert bancaire – Crédit de trésorerie consenti par les banques après négociation avec l'entreprise et renouvelé sur une période qui peut durer plusieurs années (autorisation de découvert).

Dettes – Les dettes sont portées au passif du bilan de l'entreprise. On distingue: les emprunts obligataires, les dettes financières auprès des établissements de crédit, les dettes d'exploitation (dettes fournisseurs), les dettes fiscales et sociales.

Disponibilités – Liquidités d'une entreprise: espèces, comptes à vue en banque, chèques remis à l'encaissement.

Dotations – Les comptes de dotation sont des comptes de charges qui sont débités par le crédit d'un compte du bilan (amortissement ou provision); par exemple, la dotation aux amortissements d'un matériel.

Écriture comptable – Inscription d'une opération sur un journal comptable. Que l'écriture soit effectuée à la main ou par informatique, elle comprend toujours les mêmes indications:

la date, le numéro du compte débité, le numéro du compte crédité, le montant et le libellé de l'opération.

Effet de commerce ou traite – On distingue la lettre de change ou traite émise par le créancier (tireur) qui donne l'ordre à son débiteur (tiré) de payer à une date donnée un montant convenu entre eux, et le billet à ordre par lequel le débiteur émet lui-même la traite et s'engage à régler au créancier la somme due à une date donnée. L'acceptation de l'effet de commerce par le tiré permet à son bénéficiaire de le remettre en banque avant l'échéance pour se procurer des fonds (escompte).

Emplois – Toutes les opérations comptables sont enregistrées deux fois. Dans la partie gauche du compte, est enregistrée la valeur d'arrivée des flux; il s'agit d'un *emploi*. Par ailleurs, dans la partie droite, est enregistrée la valeur de départ du flux: la *ressource*. Le total des emplois est égal au total des ressources.

Endettement – Montant global des dettes de l'entreprise.

Escompte – Crédit à court terme accordé par une banque dont le montant correspond à l'acquisition par la banque d'un effet de commerce avant l'échéance (au moins 10 jours avant celle-ci) après déduction d'un intérêt calculé au prorata de la durée entre la remise de l'effet et son échéance.

EURL – Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, c'est une société avec un seul associé.

Évaluation – Opération consistant à valoriser une entreprise. Plusieurs méthodes existent: les principales sont la valeur patrimoniale et la valeur de rendement.

Excédent brut d'exploitation (EBE)

 Solde intermédiaire de gestion correspondant à la valeur ajoutée + les subventions d'exploitation – les impôts, taxes et charges du personnel.

Exercice – Période de calcul du résultat dont la durée est de 12 mois.

Expert-comptable – Professionnel libéral, membre de l'Ordre des experts-comptables et des comptables agréés.

Facture – Document commercial établi par le vendeur qui le remet ou l'adresse à l'acheteur, sur lequel sont portés le détail des marchandises ou produits vendus, les prix hors taxes et la TVA, les prix toutes taxes et les conditions de vente (au comptant, par chèque, par traite, échéance).

Financement – Il s'agit des ressources de l'entreprise utilisées pour sa création, son exploitation et son développement; l'étude du financement se fait à travers les comptes du bilan; les ressources sont inscrites au passif; l'actif montre comment les ressources ont été utilisées, quels ont été les emplois ou besoins de financement.

Fiscalité – Ensemble des lois et règles qui régissent l'impôt.

Fonds de roulement – Selon la définition du Plan comptable général, le

fonds de roulement net (FRN) est la différence entre les ressources stables (capitaux propres + amortissements + provisions pour dépréciation + provisions pour risques et charges + dettes financières stables) et l'actif immobilisé brut.

Gestion – Mise en œuvre des ressources de l'entreprise en vue d'atteindre les objectifs préalablement fixés, dans le cadre d'une politique déterminée.

Gestion de trésorerie – Technique visant à assurer la solvabilité de l'entreprise par une réduction des besoins de trésorerie et par le placement des éventuels excédents de trésorerie. Cette gestion doit être suivie au jour le jour pour être efficace. Elle implique une prévision de trésorerie à court terme (sur un ou quelques mois).

Grand livre – Ensemble des comptes de l'entreprise.

Hors Taxes – Les charges et produits de l'entreprise sont enregistrés au compte de résultat hors taxes, c'est-àdire sans TVA

Imposition forfaitaire annuelle (IFA) – Impôt forfaitaire dû par les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés même en l'absence de bénéfice. L'IFA n'est pas due si le chiffre d'affaires de l'entreprise est inférieur à 76000 €

Immobilisations – On distingue:

les immobilisations corporelles (investissement en usines, construction, matériel technique);

- les immobilisations incorporelles (brevets, licences et marques);
- les immobilisations financières (titres de participation, prêts).

Impayé – Incident de paiement. La banque refuse de payer un effet accepté par une entreprise pour dépassement de son crédit autorisé; elle peut également refuser de payer un chèque pour insuffisance de provision.

Impôt sur les sociétés – Cet impôt se calcule sur le bénéfice fiscal de la société. Le taux d'impôt sur les PME (petites et moyennes entreprises) a été abaissé à partir de 2002; elles bénéficient depuis d'un taux réduit à 15 % pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2002 dans la limite d'un résultat fiscal de 38120 € pour une période de 12 mois. Pour les montants excédant cette somme, le taux d'imposition est de 33,33 %.

Le régime plus favorable s'applique aux sociétés dont le capital est détenu par des personnes physiques à concurrence de 75 % et dont le chiffre d'affaires hors taxes sur une période de 12 mois est inférieur à 7630000 €.

Inventaire – Effectué au moins une fois par an, il permet de vérifier tous les éléments du patrimoine de l'entreprise.

Investissement – Acquisition d'usines, de matériel ou de biens d'équipement en vue de produire plus ou de rationaliser la production; en comptabilité, l'investissement est enregistré dans les immobilisations.

Journal – Les opérations comptables sont enregistrées au jour le jour dans le journal.

Lettre de change – Voir *effet de commerce*.

Liasse fiscale – Ensemble des documents comptables préparés chaque année pour le fisc.

Marges – Différence entre un prix de vente et un coût.

Partie double – Méthode d'enregistrement de la comptabilité. Toute opération effectuée par l'entreprise se caractérise par deux flux: un flux d'entrée ou d'arrivée appelé emploi ou débit, un flux de sortie ou de départ appelé ressource ou crédit.

Passif – Partie du bilan qui indique l'origine des fonds (les ressources) de l'entreprise. Il comprend les capitaux propres et l'ensemble des dettes.

Plan d'amortissement – Correspond à l'étalement sur une durée donnée de la diminution de la valeur d'un bien immobilisé; à l'issue du plan d'amortissement, le bien amorti vaut zéro en comptabilité.

Plan comptable général – L'enregistrement des opérations comptables est codifié dans un Plan comptable général. Ce dernier indique la codification et les classes de comptes et les différents postes constituant le bilan et le compte de résultat. Des modifications sont apportées périodiquement: le dernier plan comptable général date de 1999.

Plan de financement ou business plan – Prévisions de l'entreprise sur son devenir et son financement à 4 ou 5 ans.

Plan de trésorerie – Prévisions financières à court terme de l'entreprise.

Price earning ratio (PER) – Rapport entre le cours de l'action et le bénéfice par action pour les entreprises cotées en Bourse; pour les entreprises non cotées, c'est le rapport entre la valeur de l'entreprise et ses bénéfices.

Principes comptables – Énumérés dans le Plan comptable général, il s'agit des principes suivants: régularité, sincérité, indépendance des exercices, évaluation des actifs de l'entreprise au coût historique, prudence, continuité, permanence des méthodes et image fidèle.

Point mort – Voir Seuil de rentabilité

Prévisions financières – Méthode d'élaboration de documents comptables prévisionnels (bilans, comptes de résultat prévisionnels) destinés à mieux maîtriser l'avenir à court et moven terme de l'entreprise.

Produits – Enregistrés dans le compte de résultat, les produits sont constitués des ventes de marchandises ou services de l'entreprise.

Provisions – En comptabilité, le principe de provisions à enregistrer dépend de la politique financière de l'entreprise. Une provision est enregistrée lorsqu'il y a perte de valeur d'un élément du patrimoine; le mon-

tant des provisions à effectuer a un caractère aléatoire et subjectif.

Rapport de gestion – Document obligatoire à préparer pour la réunion de l'assemblée générale annuelle des actionnaires, qui examine et approuve ou non les comptes de l'exercice écoulé. Ce rapport contient des informations sur la situation pendant le dernier exercice écoulé (événements importants, effort de recherche et développement, modifications éventuelles dans la présentation des comptes annuels, perspectives actuelles de l'entreprise...).

Rapprochement bancaire – Opération consistant à comparer les comptes de l'entreprise et les relevés bancaires relatifs à la même période. Il existe en effet des écarts provenant des méthodes d'enregistrement des opérations; par exemple, un chèque émis par l'entreprise est crédité au compte banque dès son émission; or, il ne sera enregistré par la banque que quelques jours plus tard.

Ratios – Rapport entre deux grandeurs exprimé en pourcentage; les ratios sont utilisés pour faire l'analyse financière de l'entreprise.

Reclassement – Technique comptable qui consiste à regrouper et reclasser différents postes financiers afin de faciliter l'analyse financière de l'entreprise.

Rentabilité – Elle se mesure en comparant le résultat de l'entreprise avec les moyens financiers engagés.

Report à nouveau – Part des bénéfices non distribués et non affectés aux réserves, conservée par l'entreprise.

Réserves – Part des bénéfices conservée par l'entreprise pour des motifs légaux ou statutaires; la loi stipule que les sociétés doivent affecter 5 % de leurs bénéfices à la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne 10 % du capital social.

Ressources – Moyens financiers mis à la disposition d'une entreprise.

Risque – Toute activité économique comporte des risques. L'entreprise peut être confrontée au risque de défaillance (dépôt de bilan).

Seuil de rentabilité – Niveau d'activité exprimé en chiffre d'affaires ou volume de produits à vendre pour lequel l'entreprise ne réalise ni bénéfice ni perte.

Solde – Différence dans un compte entre le débit et le crédit. Si le débit dépasse le crédit, le solde est dit débiteur; inversement, si le crédit est supérieur au débit. le solde est dit créditeur.

Soldes intermédiaires de gestion – Grandeurs significatives, obtenues à partir du compte de résultat, utilisées pour l'analyse financière de l'entreprise: marge commerciale, valeur ajoutée, excédent brut d'exploitation, résultat d'exploitation, résultat courant avant impôts...

Stocks – Qu'il s'agisse de matières premières, de produits en cours de production, de produits finis ou de

marchandises, les stocks sont comptabilisés en fin de période à l'actif du bilan; la variation des stocks au cours de l'exercice de chaque catégorie est comptabilisée au compte de résultat.

Tableau de bord – Ensemble de grandeurs caractéristiques dont le gestionnaire doit disposer en permanence pour piloter au mieux l'entreprise.

Tableau emplois-ressources (ou **tableau de financement**) – Calculé à partir de deux bilans successifs, le tableau emploi-ressources permet de comprendre la manière dont l'entreprise a utilisé les fonds.

Taux d'intérêt – Coût du crédit exprimé en pourcentage du montant prêté. Le taux dépend de plusieurs variables: la conjoncture, la politique monétaire, le niveau des taux d'intérêt, le risque pris par le prêteur et la durée du crédit.

Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) – Il s'agit d'un impôt qui s'applique à tous les biens et services, à tous les stades de la production et de la commercialisation. La TVA est collectée en aval et déduite en amont. L'entreprise reverse à l'État la différence positive entre la TVA collectée et la TVA déductible. En comptabilité, la TVA n'est ni une charge, ni un produit; les achats HT sont enregistrés en charges et la TVA correspondante est enregistrée dans le compte «TVA déductible». Les ventes HT sont enregistrées en produits et la TVA correspondante est enregistrée

en «TVA collectée».

Tiers – En comptabilité, sont considérés comme tiers: les clients, les fournisseurs, le personnel, la Sécurité sociale, le fisc.

Titres – Valeurs mobilières dont les principales catégories sont les actions et les obligations.

Trésorerie – Il s'agit des disponibilités permettant à l'entreprise de procéder à des décaissements. Les comptes concernés sont: caisse, banque, valeurs mobilières de placement négociables facilement.

Toutes taxes comprises (TTC) – Un prix TTC signifie que la TVA est comprise dans le prix.

Ventes – Produits de l'entreprise enregistrés au débit du compte de résultat.

Virement – Transfert de fonds d'un compte bancaire à un autre compte bancaire
